

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La présente déclaration de conformité est délivrée sous la responsabilité exclusive de LACOR MENAJE PROFESIONAL, S.L. dont le siège social est situé à Barrio San Juan s/n de Bergara, Gipuzkoa, España, et dont le C.I.F. est ESB20892394, en tant qu'importateur du produit faisant l'objet de cette déclaration;

60068 GANT UNIVERSEL XL 48 CMS

L'objet de la déclaration précédemment décrit respecte la réglementation européenne en matière de sécurité, conception et fabrication ainsi que les normes et règlements suivants.

CE

Norme internationale sur les systèmes de gestion et de contrôle de la qualité.

EN ISO 8442-1:1998 - EN ISO 8442-5:2004

RÈGLEMENT (CE) No 2023/2006 DE LA COMMISSION du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

EMC

Norme UNE-EN 407:2020 concerne les exigences, méthodes d'essai, marquage et informations liées aux gants de protection et autres équipements de protection des mains contre les risques thermiques dans le cadre d'une utilisation professionnelle, grand public ou domestique.

EN ISO 21420:2020

Norme EN ISO 21420:2020 concerne les exigences générales et les méthodes d'essai concernant les gants de protection.

À Bergara, le 5 août 2024

